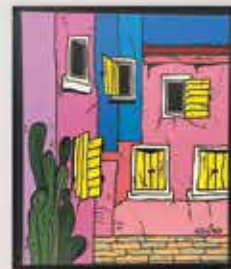


LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°103 / mars 2025

Plus d'infos sur www.villars.fr



NOUVEAU

Une Artothèque à Villars !

Laissez entrer l'art dans votre foyer...
(voir au dos du magazine)


villars
Un choix de vie !

Sommaire

Mars 2025

p.6 Vie sur le vif

Ça s'est passé,
Conseil Municipal des Enfants,
Résidence "Les Marronniers",
Fête de la Nature.



p.9 Vie municipale

Parc Fernand Bost,
Recyclage des mégots,
Bornes de recharge électrique,
Label "Commune sans pesticide",
Fauchage raisonné, WorldSkills,
Point sur les chantiers,
Espace Beauvier.



p.15 Vie économique

Bar le Gambetta,
Panier Sympa,
SOS Guêpes et Frelons 42,
Ô Beauté,
Les forains du marché.



p.18 Vie pratique

Infos pratiques jardinage,
Identité numérique.



p.19 Vie politique

Tribune libre.



p.20 Vie associative

Secours populaire,
Symphonia,
Danses sans frontières,
Aïkido adapté.



p.22 Vie culturelle et événementielle

A l'affiche de la saison,
Médiation culturelle auprès du jeune public,
Lancement de l'Artothèque.



LE VILLARDAIRE

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik.
Impression : Lucky Imprimerie. Dépôt légal : mars 2025. Distribution : Mairie de Villars.



Le mot du Maire



Mairie - Informations pratiques

Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20
Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : secretariat@villars.fr
Site Internet : www.villars.fr
Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone au 04 77 91 11 24.

Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjoints reçoivent
sur rendez-vous. Merci de vous
adresser à l'accueil de la Mairie.

« *Vous ne pouvez échapper à la responsabilité de demain en vous dérobant à celle d'aujourd'hui.* » Cette citation d'Abraham Lincoln correspond parfaitement aux deux dossiers que j'aborde ce jour.

Fermeture partielle de l'école élémentaire H. Pouquet pour raisons de sécurité.

Les vacances scolaires sont systématiquement consacrées à des travaux et vérifications dans les écoles de la commune. À la suite de l'apparition récente de gondolages sur certaines cloisons, un organisme de contrôle technique indépendant, mandaté par notre équipe, est intervenu pendant les vacances de février à l'école élémentaire Hubert Pouquet.

Cet organisme agréé a conclu que :

- La déformation constatée au niveau des cloisons du rez-de-chaussée ne représente pas un danger mais il conviendra d'effectuer des travaux d'ici un an. Les classes du rez-de-chaussée ne sont pas impactées à ce jour.
- Les experts ont analysé les dalles béton constituant les sols du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage : celles-ci sont saines et non fissurées, comme l'ensemble des éléments porteurs.
- Une analyse a aussi été pratiquée sur les plafonds du 1^{er} étage : ceux-ci présentent un risque d'écroulement imminent en raison d'une portance trop grande (les structures métalliques de soutien ont commencé à se déformer).

Dans ce contexte d'urgence, j'ai décidé de faire primer la sécurité des usagers, enfants, enseignants et agents en prenant un ARRETE DE FERMETURE PARTIELLE IMMEDIAT : l'accès au 1^{er} étage est interdit. Les travaux nécessiteront la dépose totale des plafonds et leur reconstruction.

Cette fermeture partielle impacte fortement le fonctionnement de l'école, car elle signifie la condamnation des salles polyvalentes et de 3 salles de classe. En concertation avec la Direction et les équipes enseignantes, j'ai mis en place un plan d'action permettant l'accueil de ces 3 classes (64 élèves et 3 enseignants) à l'école Jean Ravon. Cette délocalisation temporaire a permis :

- De garantir la sécurité de tous dès le 10 mars, jour de la rentrée.
- D'offrir des conditions optimales aux élèves et enseignants, avec des salles de classe équipées du même mobilier. Les enfants ont retrouvé leurs casiers avec leurs affaires personnelles, grâce aux Services municipaux qui ont tout réinstallé en un temps record.
- Aux parents, de bénéficier des mêmes conditions d'accueil pour leurs enfants : garderie et cantine sur place.

Toutes les familles concernées ont été écoutées et des solutions propres à chacune ont été trouvées. Avec Bastien Devidal, Adjoint aux Ecoles, je tiens à leur dire que ces travaux, imprévisibles et urgents, seront réalisés dans les meilleurs délais.

Budget municipal 2025 : des investissements d'avenir pour un service de proximité renforcé.

La loi de finances 2025 promulguée courant février prévoit de ponctionner 5 milliards d'euros sur les recettes locales. Cette charge pour les collectivités s'ajoute à la forte hausse des cotisations des employeurs territoriaux, décidée par le Gouvernement et le Parlement. Ces prélèvements supplémentaires ne combleront pas le déficit public, si l'Etat continue d'augmenter ses dépenses.

Pour Villars, le Budget municipal 2025 se traduira ainsi :

- Aucune augmentation d'impôt.
- Un renforcement de la capacité d'autofinancement pour financer les investissements en cours.
- Un désendettement net de notre commune à hauteur de 1 000 000 € sur le budget annexe de l'espace BEAUNIER.
- La finalisation du programme d'investissement du plan de mandat 2020 – 2026.
- Un service de proximité maintenu pour les Villardaires.
- Une augmentation des crédits alloués aux associations locales.

Ces deux dossiers, traités avec réactivité et rigueur par mon équipe municipale et moi-même, démontrent que, même dans un contexte d'urgence, nous assumons nos responsabilités d'aujourd'hui et de demain.

Jordan DA SILVA,
Maire de Villars.

Agenda

Mars

❑ Vendredi 28 mars

Salle de la Libération - ouverture à 18h, début des parties à 20h
Loto de Villars Running
(ouvert à tous)

❑ Samedi 29 mars

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h
Concert de Sinfonietta
"Mozart au clair de lune"
(10 € à l'entrée, 8 € en prévente auprès des choristes ou sur le site www.choeur-symphonia.fr)

❑ Samedi 29 mars

Eglise de Villars - 18h
Concert de Symphonia
"Concert surprise"
pour les 30 ans du chœur.
(10 € à l'entrée, 8 € en prévente auprès des choristes ou sur le site www.choeur-symphonia.fr)

❑ Dimanche 30 mars

Salle de la Libération
Vide grenier organisé par l'association Un Projet pour un rêve

Avril

❑ Du 1^{er} au 19 avril

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de Pascal Vignon
(Entrée libre)

❑ Samedi 5 avril

Salle de la Libération - 16h à 2h
Anniversaire de Danses sans Frontières
"Diseurs de Bal"
Bal traditionnel avec 6 groupes / musiciens
(ouvert à tous - sur inscription - Infos et réservations : 06 05 04 74 90)

❑ Mardi 8 avril

Centre Social - de 14h à 16h30
Café Répar'tout
(ouvert à tous - gratuit)

❑ Jeudi 17 avril

Centre Social - de 10h à 12h
Découvrir le smartphone, la tablette
(ouvert à tous - sur inscription - 7,50 €)

❑ Samedi 19 avril

Parc de la Sapinière - de 10h à 12h30
Chasse à l'œuf
organisée par le Comité des Fêtes
(renseignements au 06 44 98 45 86)

❑ Samedi 19 avril

Salle de la Libération - 14h
Concours de coinche de la FNACA
(ouvert à tous)

❑ Mercredi 23 avril

Salle de spectacles - Médiathèque - 10h
Heure du conte
avec les bénévoles de la Médiathèque
(Gratuit - réservation conseillée au 04 77 93 84 34)

❑ Mercredi 23 avril

Médiathèque - 14h
Ciné-famille débat
organisé par le Centre Social
(ouvert à tous - gratuit - sur inscription auprès du Centre Social)

❑ Les 26 et 27 avril

Salle de la Libération - 20h30 le samedi et 15h le dimanche
Spectacle musical "Croq'info" de la Chorale Croq'notes
(Infos et réservations : 06 87 12 92 91)

❑ Lundi 28 avril

Salle de la Libération - de 15h à 19h
Don du sang
avec l'EFS et les bénévoles villardaires.

❑ Mercredi 30 avril

Espace Crémonèse - Médiathèque
Atelier créatif pop-up
pour enfants à partir de 6 ans.
(gratuit, sur réservation auprès de la Médiathèque)

❑ Mercredi 30 avril

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h
Spectacle "Tâne petit âne en chemin" de la Cie Carlota Tralala
pour enfants à partir de 3 ans.
(Billets en vente auprès de la Médiathèque)

Mai

❑ Du 6 au 24 mai

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de Morgane
(Entrée libre)

❑ Jeudi 8 mai

Jardin public mairie - 11h
Commémoration du 8 mai 1945
devant le Monument aux morts.

❑ Mardi 13 mai

Centre Social - de 14h15 à 16h15
Classer, gérer et partager ses photos
(ouvert à tous - sur inscription - 7,50 €)

❑ Vendredi 16 mai

Parc de la Sapinière - 14h30
Cross du Sou des écoles
suivi d'un défi pétanque et d'un défi foot.

❑ Samedi 17 mai

Centre Social - matin
"Jouons ensemble"
Jeux de société en famille, entre amis
(ouvert à tous - sur inscription - gratuit)

❑ Les 23 et 24 mai

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Théâtre "Sacrées canailles" avec la troupe Croq'notes théâtre
(Billets en vente auprès de la Médiathèque)

❑ Samedi 24 mai

Jardin public mairie - 9h à 17h
Fête de la Nature
(voir p.8)

Juin

❑ Vendredi 6 juin

Centre Social - de 18h à 20h
La santé sur Internet
prendre un RDV médical, accéder à son compte Ameli,...
(ouvert à tous - sur inscription - 7,50 €)

❑ Vendredi 6 juin

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Concert d'Yvan Marc, Frédéric Bobin et les Tit'Nassels "Pas tout seul"
(Billets en vente auprès de la Médiathèque)

❑ Du 10 au 28 juin

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de Martine Parinaud
(Entrée libre)

❑ Vendredi 13 juin

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h
Ciné-couillises
(Gratuit - public adulte - réservation conseillée auprès de la Médiathèque)

de la commune*

**Louise VALOUR
a fêté ses 100 ans
le 1^{er} décembre
à la salle Collange**



Dimanche 1^{er} décembre 2024, famille et amis étaient réunis pour fêter un jour exceptionnel : les 100 ans de Louise VALOUR.

Cette Villardaise, au doux sourire, aux yeux toujours aussi pétillants, possède une riche expérience de vie.

Elle a beaucoup fréquenté l'ARAL, jouant aux cartes et pratiquant le tricot.

Aujourd'hui, cette centenaire sait manipuler un smartphone et est toujours prête pour une belote ou un triomino.

Pour cet anniversaire remarquable, la famille avait loué la salle Collange, possibilité offerte par la Municipalité aux particuliers villardais depuis le 1^{er} octobre 2024.

Les mariages

- 09/11/2024** - Claire MARCUZZI & Florian ARNAUD
- 09/11/2024** - Séverine VIOUJAS & Nicolas BERRY
- 14/12/2024** - Emma BERTHIER & Mehmet DENIZ

Les PACS

- 08/11/2024** - Audrey DANH & Quentin GUILHOT
- 06/12/2024** - Alexandra DOS SANTOS & Romain BOJCZUK
- 24/12/2024** - Christine CHAMBON & Noël-Philippe FRANCO
- 24/12/2024** - Camille ROUX & Nathan TAVERNIER
- 24/01/2025** - Justine PEYRON & Jordan SOLZE

Les naissances

- 09/11/2024** - Kaly BOYET
- 29/12/2024** - Amaury RUSCHETTA
- 30/12/2024** - Tyllo VONGSAKUN
- 10/02/2025** - Ayumi DUBOEUF

Les décès

- | | |
|---|--|
| 26/10/2024 - Marie MACHON
veuve ROCHE | 10/12/2024 - Roger DESSUS |
| 27/10/2024 - Jeannine MAURY
épouse GRAGNANI | 17/12/2024 - Lucienne LEONARDI
veuve SKORCZYNSKI |
| 28/10/2024 - Marie VENET
veuve MALLARD | 09/01/2025 - Daniel BOYADJIAN |
| 09/11/2024 - Jean-Pierre PUZIN | 10/01/2025 - Michel ROCHER |
| 10/11/2024 - Emile VIALLATTE | 15/01/2025 - Nicole MOUTIER
épouse SCHMITT |
| 16/11/2024 - Martine AGIER-BERTHET
épouse RICHARD | 23/01/2025 - Lydie VALLA
veuve ARGAUD |
| 01/12/2024 - Augusto DA SILVA | 24/01/2025 - Jean GIRAUDON |

*ne paraissent sur cette page que les mentions d'Etat civil pour lesquelles les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet www.villars.fr rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

Ça s'est passé cet hiver...

Plus de photos et vidéos
sur le site Internet
www.villars.fr
et la page Facebook.

> Samedi 23 novembre : journée anniversaire des 20 ans de la Médiathèque

Point d'orgue des 20 ans de la Médiathèque, cette journée anniversaire a rassemblé les différents publics et les partenaires qui fréquentent la structure autour de nombreux temps forts. Le 1^{er} salon des écrivains de Villars a accueilli 16 auteurs !



> Du 13 au 15 décembre : Marché de Noël 2024

Une 3^{ème} édition réussie pour le Marché de Noël de la Municipalité et du Comité des Fêtes avec un magnifique feu d'artifice le samedi.



> Dimanche 31 décembre : Réveillon du Nouvel an pour les seniors

Confettis et cotillons étaient de sortie pour les 140 convives du Réveillon seniors organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes.



> Lundi 13 janvier : Vœux du Maire aux forces vives

Acteurs économiques et associatifs villardais, élus, partenaires de projets, CME, personnes impliquées dans la vie de la commune : plus de 370 personnes ont assisté aux vœux de Jordan Da Silva. Une affluence record !



Conseil Municipal des Enfants

Solidarité, Nature et Amitié

Installés dans leurs fonctions depuis le 14 octobre 2024, les 31 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) travaillent sur plusieurs projets, issus de leurs idées de campagne.

Trois thèmes principaux ont été identifiés dans les programmes des jeunes élus : "la Solidarité", "la Nature" et "l'Amitié", donnant lieu à la création de trois commissions. Chaque enfant a choisi le groupe dans lequel il souhaitait travailler et des actions concrètes vont bientôt être réalisées.

Zoom sur les projets des 3 commissions.

COMMISSION SOLIDARITÉ

Visite à la résidence "Les Marronniers"

Mercredi 16 avril, 15 enfants du CME se rendront à la résidence autonomie "Les Marronniers" pour une après-midi de partage intergénérationnel avec les résidents. Au programme : gym douce puis jeux et goûter apportés par les enfants.

COMMISSION NATURE

Participation à la Fête de la Nature

Pour la 3^{ème} année consécutive, les jeunes élus du CME participent activement à l'organisation de la Fête de la Nature.

Samedi 24 mai, ils encadreront et participeront à un ramassage de déchets de 10h à 12h.

Puis ils inviteront leurs famille et amis à un pique-nique "Zéro déchet" dans le jardin public de la Mairie (ou salle de la Libération s'il pleut).

Enfin, de 14h à 17h, ils tiendront des stands de culture générale ("Questions pour un champignon"), d'origami, de peinture et de travaux manuels autour de la protection de l'environnement.



COMMISSION AMITIÉ

Réalisation de bancs de l'amitié

Plus qu'un simple mobilier, un "banc de l'amitié" permet aux enfants qui sont nouveaux, se sentent seuls ou tristes, de s'y asseoir et de signaler ainsi aux autres leur mal-être, leur solitude. Les autres enfants sont alors encouragés à venir à la rencontre de leurs camarades, à les rassurer et à les inviter à partager leurs jeux, renforçant ainsi les liens d'amitié et les interactions positives.

A l'initiative des enfants du CME, 6 bancs sont en cours de réalisation : 4 bancs seront installés dans les écoles de Villars, 1 banc sera apporté à Halberstadt, notre ville jumelée allemande, au mois de mai à l'occasion de la "Fête du Sport" et 1 banc sera envoyé à Torredembarra, ville jumelée espagnole.

Côté pratique, il s'agit de 6 anciens bancs de la commune, qui ont été démontés et rénovés par les Services Techniques. Les Enfants de la Commission s'appliquent à peindre chaque planche de différentes couleurs, à les vernir et à réaliser des pochoirs.



Résidence "Les Marronniers"

Les délices et animations de l'hiver

A la résidence autonomie "Les Marronniers", pas le temps de s'ennuyer ! L'animatrice Françoise Aujoulat propose chaque semaine des

programmes variés et dans l'air du temps. A venir : un goûter spécial "bugnes", une décoration "carnaval" et un repas belge ! En atten-

dant, retour sur 3 temps forts de ce début d'année, placé sous le signe de la convivialité.



Des galettes pour les rois

Mardi 14 janvier, les résidents ont partagé les galettes des rois "maison", préparée par le cuisinier de la résidence, lors d'une après-midi conviviale, animée par le groupe de musique villardaie "Les Naustals".



Des crêpes pour la Chandeleur

Crêpes et cidre étaient à l'honneur de la Chandeleur pour un goûter 100% gourmandise préparé par Jean-Marie Mallet, cuisinier de la résidence.



Des cœurs pour la St-Valentin

Les résidents n'ont pas manqué d'imagination pour la Saint-Valentin en réalisant des cœurs ornés de dessins, messages d'amour et d'amitié. Une décoration parfaite pour l'après-midi musicale avec Tony et Sylvie.

Fête de la Nature

Rendez-vous le 24 mai dans le Jardin public !

La troisième édition de la Fête de la Nature aura lieu samedi 24 mai 2025, de 9h à 17h, dans le Jardin public de la Mairie (repli à la salle de la Libération, si besoin) et sera placée sous le signe du "Zéro Phyto".

Villars vient en effet d'obtenir le label régional "Commune sans pesticide" et la cérémonie officielle d'attribution du label sera l'un des temps forts de la Fête de la Nature.

Vous y retrouverez également des échanges de plantes et de graines, des ateliers pratiques pour enfants, des ventes de plantes, de miel, de produits d'entretien et de cosmétiques bio, des informations sur le compost et le tri des déchets, des astuces de jardiniers,...

Le Conseil Municipal des Enfants animera une opération de nettoyage le matin, suivi d'un pique-nique "Zéro déchet" et

d'ateliers créatifs avec des matériaux de récup' l'après-midi.

Saint-Étienne Métropole et les Jardins Volpette ont déjà annoncé leur participation et une tombola sera organisée par l'Association des Entrepreneurs de Villars.

Une journée champêtre, festive et conviviale où la Nature est à l'honneur !





Donnez votre avis sur... le Parc Fernand Bost



Dans son Plan de mandat 2020-2026, la Municipalité s'est engagée à "réaménager l'espace Fernand Bost en concertation avec les utilisateurs et les riverains".

C'est après la construction des habitats collectifs de la Feuilletière, de la Taillee, du Plat Haut, puis du lotissement des Coteaux qu'a été aménagée, par la commune (Municipalité Hubert Pouquet), l'aire de jeux du Platon, située au carrefour de la route des Cyclotouristes et de la rue de la Passementerie. En 1981, une plateforme entourée de talus est créée. Deux cages de foot sont installées en

1982, puis en contrebas, un petit bâtiment municipal est construit, pour servir de salle de réunion aux associations. Un bac à sable, des bancs, des panneaux de basket compléteront ensuite les équipements. Le local et le parc seront nommés Fernand Bost, du nom d'un ancien adjoint de Louis Bernichon, devenu Maire de 1975 à 1977 à la suite du décès de son prédécesseur.

Aujourd'hui, le site est entretenu régulièrement par la commune et utilisé par les enfants des quartiers alentours, les élèves de l'école Jean Ravon, les promeneurs,... mais force est de constater que les équipements ont vieilli.

Afin de réaménager ce parc, les élus souhaitent connaître les besoins des utilisateurs.

Une concertation est donc organisée afin de permettre une rénovation adaptée aux usages actuels et aux souhaits des habitants, quel que soit leur âge.

Pour faire part de vos suggestions, merci de remplir le questionnaire ci-dessous et le retourner en Mairie avant le 31 mai 2025.

Ce questionnaire est aussi disponible en ligne sur le site Internet www.villars.fr.



Votre avis sur le Parc Fernand Bost

(formulaire à déposer en Mairie **avant le 31 mai 2025**)

NOM : Prénom : Age :

Adresse : E-mail :

Merci de cocher votre / vos réponses :

1/ Fréquentez-vous le parc Fernand Bost ? oui (précisez : vous vos enfants) / non

2/ Si oui, pour quels usages ? promenade et détente activités sportives autre (précisez :)

3/ Qu'aimeriez-vous y trouver ?

- des jeux pour enfants (précisez l'âge :)
- les équipements sportifs existants (foot, basket, hand) rénovés
- des activités sportives supplémentaires (précisez :)
- un city-stade
- un espace vert naturel (suppression des équipements)
- un espace de détente plus identifié (ajout de bancs, etc.)
- un espace pétanque

4/ Quelles autres améliorations souhaiteriez-vous ?

.....
.....



Réduire, récolter et recycler les mégots de l'espace public, c'est possible !

Lors de sa séance du 16 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé une convention avec l'éco-organisme Alcome, dont la mission est de réduire la présence des mégots jetés dans l'espace public en finançant des actions auprès des collectivités, et avec Ecomégot, une entreprise de l'économie sociale et solidaire chargée de récolter et recycler les mégots de cigarettes.

4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés au sol chaque année dans le monde, soit près de 12 milliards par jour. Un mégot de cigarette est composé de plus de 2500 composants toxiques et de plastique, plus précisément d'acétate de cellulose. Qu'il soit jeté par terre en ville, enfoui dans le sable sur la plage, dans un parc, devant chez soi... Le mégot finira toujours son chemin dans les mers et océans. Le



mégot se dégrade en 12 ans en moyenne. On imagine vite l'ampleur de sa pollution !

A Villars, la Municipalité a décidé de lutter contre cette pollution en sensibilisant les habitants et en incitant les fumeurs à jeter leurs mégots au bon endroit. Ainsi, avec l'éco-organisme Alcome, un état des lieux a été réalisé pour identifier les hotspots (lieux où l'on trouve le plus de mégots jetés au sol), et y installer des cendriers et des éteignoirs de rue. La commune disposera d'une aide financière pour l'achat de ces nouveaux mobiliers urbains.

Lorsque 100 kg de mégots auront été récoltés, la société Ecomégot les récupérera pour les emporter au recyclage.

Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter ! Surtout lorsque l'on sait que pour chaque mégot ramassé, c'est 500 litres d'eau qui ne seront pas pollués !



Les bornes de recharge électrique ont le vent en poupe à Villars !

Aujourd'hui, Villars dispose de 3 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques : 2 à charge simple (parking Mairie et parking Arsenal) et 1 à charge rapide (rue de l'Artisanat). D'autres implantations vont bientôt être réalisées, en lien avec Saint-Étienne Métropole.

En 2024, 353 sessions de recharge ont été enregistrées contre 173 en 2023 sur la borne située au Parking de l'Arsenal. Pour la borne située devant la Mairie, ce sont 429 sessions de janvier à décembre 2024 contre 196 en 2023.

Cette forte augmentation de l'utilisation des bornes de recharge s'explique bien sûr par le nombre croissant de véhicules électriques.

La Commune de Villars entend bien accompagner cette évolution technologique et ce changement des habitudes par l'installation d'autres bornes sur son territoire.

Le parking de la rue du Breuil accueillera ainsi une nouvelle borne prochainement et plusieurs implantations sont déjà prévues sur le futur parking Industrie / Espoir de l'Espace Beauvier.

Retrouvez l'ensemble des bornes du territoire de Saint-Etienne Métropole ici : <https://fr.chargeomap.com>



Villars a obtenu le label Commune sans pesticide !



Engagée dans la démarche "Zéro pesticide dans nos villes et villages" depuis 2019, Villars vient de recevoir le label "Commune sans pesticide" décerné par Saint-Étienne Métropole et France Nature Environnement (FNE) Loire.

Ce label, animé par FNE Loire et co-porté localement par le contrat territorial métropolitain "Furan Ondaine-Lizeron", encourage et valorise les actions menées par la Municipalité et les équipes techniques de la commune pour la gestion des espaces verts. Un audit réalisé en juin 2024 a permis de souligner les pratiques

communales suivantes :

- ▶ La suppression complète de l'utilisation des produits phytosanitaires sur tous les espaces publics.
- ▶ L'élimination des stocks de produits phytosanitaires.

- ▶ La communication et la sensibilisation du grand public à cette thématique.

Pour que ce label soit plus qu'une distinction, il convient désormais de faire des techniques alternatives une normalité à grande échelle.

Une cérémonie officielle de réception du label aura lieu lors de la Fête de la Nature le samedi 24 mai.

Tous les Villardais sont invités à se rendre sur le stand de la commune pour bénéficier de conseils et d'astuces pour jardiner et entretenir leurs espaces verts sans pesticide.

Fauchage raisonné = respect de la biodiversité



Villars pratique une gestion différenciée pour l'entretien de ses espaces verts. Le Plan de gestion définit 3 types de zones, en fonction des usages ou de la fréquentation, et détermine le type d'entretien qui est appliqué.

Ainsi, les zones fréquentées (écoles, jardin public, abords de bâtiments communaux) bénéficient d'un entretien régulier et l'herbe est tondue. Les entrées de commune et certains secteurs du Parc de la Sapinière par exemple sont traités par fauchage raisonné 2 fois par an afin de préserver la biodiversité et l'humidité des sols. Enfin, les chemins ruraux et zones naturelles ne sont entretenus qu'une fois par an.

Le Campus de Montravel se distingue aux Sélections régionales des WorldSkills en Art Floral

Jeudi 20 février 2025, le Campus de Montravel a accueilli les Sélections Régionales des WorldSkills en Art Floral.

Cet événement d'envergure internationale est une occasion unique pour les participants de valoriser leurs compétences, tant en savoir-faire qu'en savoir-être en se confrontant aux apprenants de la Région.

Ils étaient 11 candidats à concourir, dont 6 en formation au Campus de Montravel en BP fleuriste. Ce concours s'est déroulé autour de 4 épreuves :

- ▶ La réalisation d'une composition sur le thème des Volcans d'Auvergne,
- ▶ La création d'un bouquet représentant un paysage de la Région AURA,
- ▶ La confection d'un collier pour la Fête du Roi de l'Oiseau,
- ▶ et la réalisation d'un décor de bouteille.

Jordan Da Silva, Maire de Villars, Conseiller départemental délégué et Laurence Bussièrre, Conseillère régionale, ont eu le plaisir de remettre des médailles aux candidats sélectionnés par le jury. La médaille de bronze a été décernée à Chloé Catel, la médaille d'argent à Anaïs Chomette et la médaille d'or à Florian Gouy.

Plus de photos
sur le site Internet
www.villars.fr
et la page Facebook.



Ce dernier intégrera l'équipe régionale des métiers et défendra les couleurs de la Région AURA en octobre à Marseille. Le concours se poursuivra ensuite en 2026 à Shanghai pour la finale internationale et en 2027 à Düsseldorf pour la finale européenne.





Bâtiments et voiries :

Gymnase Bernichon

Commencé début juin 2024, le chantier de rénovation thermique, d'extension et d'aménagement des extérieurs du gymnase Louis Bernichon se poursuit.

En février, les nouvelles huisseries, portes et fenêtres, ont été posées, mettant le gymnase à l'abri des courants d'air. La peinture des façades est en cours et un nouveau carrelage a été posé dans les salles foot-basket.

Les aménagements extérieurs ont également commencé en février avec l'installation d'un bassin de rétention et d'infiltration des eaux pluviales sous l'ancien parking du gymnase Bernichon. Il sera ensuite recouvert pour créer une place polyvalente pouvant accueillir des manifestations. Ce bassin de 224,8 m³ permettra de restaurer le cycle naturel de l'eau en collectant l'eau de pluie entrante. Une partie de cette eau sera redistribuée progressivement dans le sol, permettant la recharge des nappes phréatiques, et une partie (153 m³) sera collectée pour permettre l'arrosage et le nettoyage du parc de la Sapinière. Le bureau d'étude Réalités utilise un concept de blocs alvéolaires, spécialement conçus pour filtrer l'eau et particulièrement résistants aux charges une fois enterrés.

Le calendrier des travaux est globalement respecté et la livraison finale est prévue pour la rentrée de septembre 2025.



Liaison piétonne Jean Ravn

En parallèle des travaux de végétalisation et d'aménagement des espaces extérieurs du groupe scolaire Jean Ravn, une liaison piétonne reliant la rue des Cimes à la route des Cyclotouristes a été créée.

Elle est désormais en service depuis la rentrée des vacances d'hiver, le lundi 10 mars.



Crèche "Les Marmottes"

Comme annoncé dans le numéro de décembre du magazine municipal "Le Villardaire", la crèche "Les Marmottes", située actuellement au Plat haut, déménagera dans les locaux de la Maison de l'Enfance à la rentrée de septembre 2025.

Afin de préparer ce transfert, des travaux sont en cours pour adapter les locaux de l'ancien Jardin d'enfants à l'accueil d'un public plus jeune. Subventionnés par la

CAF à hauteur de 115 200 € sur un budget total de 239 385 €, ces travaux ont commencé début mars. Ils consistent essentiellement à reprendre des cloisons et les peintures, installer des dalles acoustiques au plafond, changer les sols et réaménager l'espace de change, améliorer la cour extérieure par l'ajout de jeux adaptés aux tout-petits et de végétaux pour créer des espaces ombragés. Ces nouveaux locaux seront prêts pour accueillir "Les Marmottes" à la rentrée 2025.



le point sur les chantiers



Parking Industrie / Espoir

Le chantier de construction d'un parking public paysager de 66 places, avec ombrières photovoltaïques, à l'intersection de l'avenue de l'Industrie et de la rue de l'Espoir a commencé le 18 novembre pour une livraison prévue en juin 2025.

Les travaux de "Voirie et réseaux divers" sont menés en coordination avec le SIEL, chargé de la pose de la dalle et des ombrières photovoltaïques. Les aménagements paysagers et les plantations suivront l'évolution du chantier. Ces travaux, œuvrant directement pour la lutte contre les îlots de chaleur, ont été subventionnés par l'Agence de l'eau (161 931 €) et le Fonds vert (86 262 €) laissant 150 582 € à la charge de la commune. Le SIEL financera les ombrières à hauteur de 530 040 € et se remboursera en revendant l'électricité produite. Le chantier a débuté avec le terrassement du site et la réalisation des socles devant réceptionner les ombrières. La pose de ces dernières se fera à partir de mi-mars.



Rue de Rochefoy et rue de Villars (Oélie)

Dans le cadre de son contrat, Oélie Saur va sécuriser la distribution de l'eau potable sur deux axes importants pour la commune : la rue de Villars (sur les communes de Saint-Étienne et Saint-Priest en Jarez) et la rue de Rochefoy.

Des travaux de changement et renforcement de canalisations auront donc lieu :

- ▶ à partir de début juillet pour la rue de Villars (déviation par la rue de l'Artisanat pour aller à Saint-Étienne) pour une durée de 8 semaines.

- ▶ à partir de début septembre pour la rue de Rochefoy pour une durée de 13 semaines.

Un porte à porte sera effectué par des agents d'Oélie Saur pour expliquer ces travaux aux riverains.



Acquisition foncière avenue Hoche

Sur demande de la commune de Villars, Saint-Étienne Métropole a préempté deux parcelles au 7 avenue Hoche, pour constituer une réserve foncière dans l'objectif d'y construire, à terme, un parking.

Saint-Étienne Métropole s'est porté acquéreur d'un tènement au 7 avenue Hoche, composé d'une parcelle avec maison et terrain et d'une parcelle avec garages, pour un montant de 247 000 € pris sur l'enveloppe voirie de la commune.

Il s'agit pour l'instant de constituer une réserve foncière, dans le cadre d'une réflexion à long terme sur le stationnement en Centre Bourg. Ce terrain pourrait être utilisé pour la réalisation d'un parking.



Parc de la Sapinière

Les panneaux signalétiques des entrées du parc et de l'arboretum viennent d'être posés dans le Parc de la Sapinière.

Respectant la charte graphique choisie pour le Parc, ils s'intègrent parfaitement au paysage tout en apportant une meilleure visibilité aux différentes structures et des informations sur les espèces plantées.



Espace Beaunier

L'Orée du Parc : le projet UTEI est lancé avec l'achat du terrain à la commune

Fin décembre 2024, l'acte de vente des "Terrains communaux" a été signé entre la commune de Villars et UTEI, marquant le lancement effectif du projet.

Les terrains, situés rue Paul Bert, représentent une surface totale de 10 729 m² et ont été vendus au prix de 1 036 000 € HT.

Dans le prolongement du centre-bourg de Villars, le projet fait la part belle aux espaces verts. Un vaste parc intérieur de plus de 5 600 m² constitue le cœur

du projet. Pour assurer un confort quotidien, plus de la moitié de la superficie du terrain est dédiée aux espaces verts, avec notamment une allée d'arbres fruitiers. La résidence "L'Orée du Parc" sera composée de 50 logements collectifs et 14 logements intermédiaires, sur une surface plancher de 5 000 m². Le stationnement s'effectuera sous l'emprise bâtie. Du 2 au 5 pièces, chaque appartement du programme immobilier neuf

s'agrément d'un espace extérieur (jardin, terrasse ou loggia) et bénéficie d'une double, voire d'une triple orientation. Ils se répartissent dans 4 bâtiments de petite hauteur. L'environnement particulièrement calme se conjugue à la praticité d'un centre-bourg à quelques pas faisant de ce projet une adresse de choix. Découvrez le projet grâce à la nouvelle maquette bientôt disponible dans l'espace de vente de la place Gambetta.



Parc urbain Beaunier : le projet est différé

Fin 2023, un projet d'aménagement de parc urbain paysager au sein de l'Espace Beaunier est lancé. Fin 2024, en raison du contexte politico-économique incertain, la Municipalité diffère ce projet.

En décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé le lancement d'études pour le projet d'aménagement d'un parc paysager au sein de l'espace Beaunier, sur un tènement foncier de 13 174 m² appartenant à la commune, situé entre la rue Paul Bert et la rue du 8 mai 1945. Le projet a pour objectif la création d'un parc urbain très fourni en essences végétales et équipé de jeux pour enfants, d'assises et de cheminements adaptés aux usages. Un ouvrage de rétention des eaux pluviales est également prévu avec une incursion paysagère qui permettra de mixer les usages entre l'ouvrage hydraulique et la fonction de parc. Pour cela, la commune a signé une convention avec St-Étienne Métropole, collectivité

compétente en matière d'eau pluviale. Après consultation, un maître d'œuvre commun a été désigné. Le coût prévisionnel des travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune a été estimé à 400 000 € HT.

Or, après conduite des études, il ressort que le projet présenté par le maître d'œuvre en phase d'avant-projet ne respecte pas le coût prévisionnel d'objectif. A ce stade, il est supérieur de 200 000 € HT au montant estimé, soit 50% d'augmentation. Ceci s'explique principalement par des surcoûts liés aux contraintes du site, découvertes à la suite des études (soutènement, topographie, ...).

Face à cette situation, la Municipalité s'est interrogée sur la réalisation de ce projet à court terme dans un contexte où les aides financières de l'État sont plus qu'incertaines. En effet, le contexte politico-économique n'est pas de nature à

rassurer les élus sur les co-financements qu'ils pourraient obtenir. C'est donc dans une optique de gestion raisonnable des finances publiques, que la Municipalité a décidé de différer la réalisation de ce projet, qui est pourtant central dans l'aménagement du futur quartier de l'Espace Beaunier. Une délibération a été prise en ce sens lors de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2024.

A noter que l'opération globale (commune et métropole) représente un investissement d'environ 1,6 millions d'euros, qui sera donc différé, mais qui impactera forcément de façon négative les entreprises spécialisées en la matière.

Pour autant, la commune poursuit les projets déjà engagés en lien avec Saint-Étienne Métropole, le Syndicat des Énergies de la Loire et les promoteurs privés partenaires.

Bar-tabac Le Gambetta

Bienvenue chez Franck et Sylvie Rebaud



Franck et Sylvie sont les propriétaires du bar-tabac Le Gambetta depuis octobre 2024. Nouveau mobilier, nouvelle ambiance, nouveaux services : il fait bon y retrouver ses amis pour un match ou un brin de causerie.

Gérants d'un établissement similaire rue de la Montat à St-Étienne, Franck et Sylvie ont décidé de se rapprocher de leur domicile et de tenter l'aventure d'un "bar de village". Et ils ne le regrettent pas ! "La clientèle est sympathique, il y a plus de groupes, de gens qui se connaissent." Dès leur arrivée, ils rénovent le lieu pour y apporter une ambiance plus moderne. Ils installent la climatisation, indispensable en été, améliorent la terrasse et



conservent les 2 entrées. Ils organisent leurs 90 m² de surface commerciale en 3 espaces : la zone de vente (tabac, jeux, produits apéritifs), la zone du bar (détente, discussion à table ou au comptoir) et une pièce plus calme (pour le PMU, des réunions, des retrouvailles familiales). Ils proposent aussi de nouveaux services comme la réception de colis, la diffusion des matchs de l'ASSE ou la vente du journal, dimanche compris. Les Villardaires les ont déjà adoptés : l'équipe seniors de l'USV a privatisé le bar pour un repas convivial.

Coordonnées : 5 place Gambetta 42390 VILLARS

Ouverture : Du lundi au samedi de 7h à 19h30. Le dimanche de 7h à 15h15 (+ si matchs ASSE)

Panier Sympa

Une supérette de proximité en Centre-bourg



Depuis le 10 février 2025, Villars dispose à nouveau d'une épicerie en Centre Bourg. Nabil Chouchane a choisi notre commune pour ouvrir sa 4^{ème} supérette, pour le plus grand plaisir des Villardaires.

Un magasin rafraîchi, une surface de vente légèrement agrandie de 120 m² au total et de nouveaux rayonnages : c'est sous l'enseigne Panier Sympa que l'épicerie de la rue de la République, occupée précédemment par un Petit Casino, a rouvert. Panier Sympa est une franchise déployée par Codifrance, qui propose aussi la marque Coccinelle. Au total, ce sont 180 points de vente répartis partout en France (hors Sud-Ouest), principalement en milieu rural ou au cœur des villes. Nabil connaît bien cette enseigne et les commerces de proximité puisqu'il a déjà ouvert 2 autres magasins Panier Sympa, à



Montreynaud et à Firminy, et possède aussi un magasin Vival à Lorette. Il gère les commandes de tous ses points de vente et a embauché Khairi et Muriel pour l'aider à accueillir les clients villardaires. Au total, la supérette propose plus de 2 000 produits différents et possède 45% de produits de marques propres, Belle France et Délices de Belle France, offrant un bon rapport qualité-prix. De l'alimentation générale aux produits d'hygiène, en passant par les boissons, les surgelés, les produits frais, la nourriture pour bébés ou animaux,... les clients trouveront un peu de tout. "Nous allons proposer un service de livraison pour les résidents des Marronniers et les personnes âgées du quartier. Il leur suffira de commander le matin" précise Nabil ravi de l'accueil qui lui a été réservé.

Coordonnées : 2 rue de la République 42390 VILLARS

Ouverture : Du lundi au dimanche de 8h à 22h.

SGF42

SOS Guêpes et Frelons 42

Florian Farizon a créé son auto-entreprise SGF42 en février 2024. Son objectif : aider particuliers, entreprises ou associations à se débarrasser des insectes nuisibles comme les guêpes, frelons, cafards, blattes ou autres punaises de lit.



Lorsque Florian travaillait dans l'entretien des jardins et espaces verts, il s'est intéressé aux nuisances de la prolifération des guêpes et frelons, aux enjeux de santé publique et de prédominance de certaines espèces. Il a alors suivi une formation certi-biocides au Campus de Montravel. "Être agréé certi-biocides permet de bien connaître les produits et de les utiliser de façon raisonnée. J'utilise une poudre insecticide à base de pyréthre végétal, qui a un impact réduit sur l'environnement." En 1 an, il est intervenu sur une vingtaine de nids, essentiellement de frelons. "Il s'agit surtout de frelons européens, même si les frelons asiatiques gagnent du terrain." Équipé d'une combinaison intégrale (qui le protège des



piqûres et des crachats de venin) et d'une perche télescopique, il peut atteindre des nids jusqu'à 30m de haut. "Faire appel à un professionnel permet d'avoir des produits plus efficaces que les bombes du commerce qui n'arrivent pas à tuer tout le nid. Lorsque j'interviens, j'analyse la situation, donne des conseils, réalise un devis, puis procède par piégeage ou traitement. Je recontacte ensuite mes clients 24 à 48h après pour m'assurer de la destruction complète du nid." Profitez de votre logement ou jardin en toute quiétude avec SGF42 !

Coordonnées : Tél. : 06 29 03 92 55 - mail : sos.guepesfrelons42@gmail.com - présent sur Facebook et Instagram.

Jours d'intervention : tous les jours, plutôt en fin de journée la semaine et toute la journée le samedi. Le dimanche est réservé aux urgences.



Ô Beauté

Révélez la beauté qui est en vous !

Un nouvel institut de beauté a ouvert au Bois Monzil, à la place de "Sublim'ez Vous" ! La Villardaie Estelle Berkache a ouvert mi-décembre le salon "Ô Beauté", spécialisé dans les soins esthétiques, minceur et anti-âge. Accompagnée de 4 partenaires, elle propose des prestations globales, sur mesure, pour tous les budgets.

Formée à Marseille il y a 2 ans à la méthode brésilienne Renata França, Estelle s'est spécialisée dans les techniques de madérothérapie, drainage lymphatique, lipocavitation, radiofréquence ou hydro-dermabrasion, pour le visage ou le corps. Ces soins, recommandés par des kinés, favorisent la circulation, le drainage, la perte de centimètre, et agissent sur la

rétenion d'eau et la cellulite. "Les résultats sont visibles et la cure de 6 soins est à moins de 200 €" précise Estelle qui a ouvert son salon à d'autres praticiens. "L'objectif est de proposer une démarche globale, des soins complémentaires". Ainsi, Christelle travaille plus sur l'état d'esprit, la relaxation, en proposant des massages et soins énergétiques comme le Kobido, le Reiki, l'Ayurveda, les bols tibétains,... Cécilia propose des prestations pour les ongles et les cils, Nabila des maquillages de jour, de mariée, de soirée et des cours d'auto-maquillage, tandis qu'Alissia est spécialisée en blanchiment dentaire. Hommes, femmes et enfants sont les bienvenus, même pour une simple épilation ou massage bien-être. Une boutique de produits naturels complète une offre bien garnie !

Coordonnées : 31 rue Thiers 42390 VILLARS - Tél. : 07 67 00 05 94 - RDV sur Planity
Amplitude horaire : du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Marché de la place Gambetta

Rencontre avec des forains super sympas !

TRAITEUR - RÔTISEUR



Chez K&M

Depuis 5 ans, tous les jeudis, Kamel et Malika proposent des poulets rôtis et des barquettes traiteur : lasagnes, paëlla, couscous, fedoua, pommes de terre rissolées... et sur commande : livraison de plateaux repas et de "poêlons festifs géants". Plus d'infos : 06 77 97 03 63 ou ketmplatscuisines.fr

EPICERIE ITALIENNE



A Tavola !

Caroline Allegro propose des pâtes fraîches et des mets de la gastronomie italienne en provenance directe de Turin. Son épicerie italienne itinérante est présente tous les 15 jours (semaine impaire) sur le marché de Villars depuis décembre 2024. Buon appetito !

BOUCHER - CHARCUTIER



Maison Renaert

Damian et Marion, bouchers-charcutiers à St-Genest Malifaux et Marlhes, proposent des viandes (porc, agneau, veau, bœuf et volaille) issues d'élevages locaux, ainsi que leurs propres saucissons (plus de 600 kg/semaine !). Plus d'infos et commandes : 04 77 35 26 64 et www.boucherie-renaert.fr

FROMAGER



Roland POYET

La fromagerie Poyet de Ste-Agathe-la-Bouteresse est présente à Villars depuis plus de 50 ans. Roland propose un grand choix de fromages (plus de 100 !), dont la Fourme de Montbrison artisanale, le Comté et le Saint-Nectaire qui restent les plus demandés.

PRODUCTEUR



Jean-Luc POYET

L'agriculteur-producteur de Valfleury, vient à Villars depuis plus de 30 ans ! Fruits et légumes de saison (salades, côtes de blettes, pommes...) mais aussi œufs, lait, fromages blancs et jus de pomme, il apporte chaque semaine ses produits maison et donne même des recettes de cuisine.

Commerces de proximité et grandes surfaces : à Villars on trouve TOUT !



PRIMEUR



Au panier du Pilat

Chrystel et Maamar tiennent un magasin à Bourg Argental et sont présents à Villars depuis 2010. Revendeurs de fruits et légumes de saison et importés, ils donnent des conseils et prennent aussi des commandes d'une semaine sur l'autre, surtout pour les fêtes.

CHARCUTERIE LOCALE



Christophe Vignal

Charcuterie, saucissons, produits de salaison,... Christophe propose des spécialités de la Haute-Loire issues de porcs français. Présent tous les 15 jours (semaine paire) à Villars, il fait jusqu'à 6 marchés par semaine dans les alentours.

Retrouvez l'ensemble des commerces, artisans, entreprises et professionnels de santé dans l'annuaire du site Internet de la commune : www.villars.fr



Entretien du jardin et vivre ensemble

Les bons réflexes à adopter

Le printemps approche et avec lui la période propice à divers travaux d'entretien et de jardinage. Voici quelques rappels à prendre en compte pour les effectuer tout en respectant son voisinage.

Le désherbage, c'est l'affaire de tous

S'il revient aux collectivités de désherber les voiries publiques, c'est aux propriétaires ou aux locataires de nettoyer et désherber les trottoirs ou banquettes situées devant chez eux, et ce jusqu'au caniveau. Pour rappel, l'utilisation de produits phytosanitaires étant strictement interdite, il est recommandé d'utiliser des techniques alternatives (désherbage manuel, produits naturels,...).

Tondre sa pelouse, tailler ses haies,... oui mais pas n'importe quand !

Un arrêté préfectoral édicte les règles concernant la lutte contre les bruits de

voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,... ne peuvent être effectués que :



- ▶ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ▶ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Luttons ensemble contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne

Chacun peut contribuer à la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires de manière préventive et curative en adoptant des actions simples mais efficaces, comme le font déjà les services



techniques de la commune sur les arbres de l'espace public. Dans votre jardin, vous pouvez faire poser des dispositifs de piégeage à phéromones autour des arbres concernés en août et en septembre par une société habilitée. Cette pose de pièges devra s'accompagner d'une lutte physique (pose de pièges à chenilles sur les troncs), biologique (pose de nichoirs à mésanges) et / ou chimique (pulvérisation de toxines de *Bacillus thuringiensis*) avant le départ des processions des chenilles du pin à la fin de l'hiver suivant, ou avant la fin du printemps pour les processionnaires du chêne. L'élagage des arbres touchés peut aussi réduire les risques, car les chenilles ont besoin de ramper le long des troncs pour rejoindre les branches et se nourrir.

Identité numérique

Faites-la certifier à la mairie de Villars

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne.

Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc).

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité :

- ▶ Posséder une nouvelle carte d'identité (distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire).
- ▶ Avoir un smartphone Android (avec le NFC) ou iOS (Android 8.0 et iOS 16 minimum).
- ▶ Être majeur (+ de 18 ans).

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ?

La certification de son identité numérique s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'usager du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Le premier usage mis en place grâce à cette certification a été la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de 2024.

NOUVEAU : faites certifier votre identité numérique en même temps que vous récupérez votre carte d'identité

A partir de mars 2025, plus besoin de prendre un nouveau rendez-vous pour les personnes venant récupérer leur nouvelle carte d'identité. La certification de l'identité numérique pourra se faire en même temps, sous réserve d'avoir pré-activé son compte sur l'application France Identité.



Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

L'année 2024 aura été une année particulière pour notre pays qui est traversé par une multitude de crises (économique, financière, sociale et politique). Même si le choix des électeurs est légitime, la dissolution de juin 2024 a plongé la France dans l'inconnu et dans une forme d'instabilité inédite depuis le début de la 5^{ème} République. Chaque pan de la société est impacté par ce contexte qui perturbe les acteurs économiques, affecte le quotidien des citoyens et complexifie encore davantage la situation financière de l'Etat.

Les entreprises souffrent. Des dizaines de milliers d'emplois sont menacés, des centaines de plans sociaux sont annoncés dans de nombreux domaines. Dans la Loire, après la débâcle de Casino, plusieurs secteurs sont menacés. La complexité du contexte politique métropolitain n'arrange pas les choses et plonge, encore un peu plus qu'ailleurs en France, notre territoire dans une forme d'immobilisme délétère pour notre économie.

Les positions de chacun sur le projet d'installation de commerces au sein du bâtiment ex-ALINEA sont le parfait exemple du dysfonctionnement de la Métropole. Refuser l'arrivée de Cultura à Villars priverait le territoire de 25 millions d'euros d'investissements et d'une centaine d'emplois dans un contexte où les

projets de ce type ne se bousculent pas sur Saint-Etienne Métropole.

Au niveau national, la défiance grandissante des investisseurs ralentit considérablement l'activité. Nombreux sont les acteurs du monde économique qui indiquent avoir peur. Leurs inquiétudes sont légitimes. L'incertitude rend la situation difficile, particulièrement au sein du secteur du BTP.

Concrètement, pour Villars, plusieurs programmes immobiliers sont en cours de commercialisation. Même si nous remarquons des signes de reprise, le contexte morose ne facilite pas les achats immobiliers.

Second exemple : les travaux visant à créer un parc urbain au sein de l'Espace BEAUNIER devaient débuter en 2025. Du fait de l'incertitude des financements et de l'augmentation importante des coûts, nous avons décidé de différer ce projet. Entre la partie métropolitaine et celle de la commune, ce sont 2 millions d'euros de moins pour l'activité des entreprises du secteur.

Face à l'instabilité gouvernementale, face à la défiance qui augmente, l'espoir réside tout de même dans le travail des acteurs de terrains. L'engagement des élus locaux est essentiel et se révèle être une véritable force de stabilité dans le pays. Il

permet d'agir sur les problématiques du quotidien.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation ou le lancement de plusieurs grands projets. A ce jour, 82% des engagements que nous avons présentés dans le cadre de la dernière campagne municipale en 2020 sont réalisés ou en cours de réalisation.

2025 sera une année de finalisation de ces différents projets. Elle sera également une année compliquée budgétairement car, une nouvelle fois, l'augmentation des charges de fonctionnement imposée par l'Etat (charges patronales notamment) n'est pas compensée par une augmentation de recettes venant de l'Etat.

En 2013, la commune percevait 1 115 523 € de dotation globale de fonctionnement (DGF). En 2024, la DGF a été de 436 213 € soit une diminution de plus de 60% malgré toujours plus de normes, de contraintes et de charges impondérables. Le service public de proximité est essentiel dans notre société. Les décideurs nationaux doivent s'en rendre compte et redonner aux communes les moyens d'agir pour leurs habitants.

L'équipe UNIS POUR VILLARS



www.unispourvillars.fr
contact@unispourvillars.fr
Facebook : @UnispourVillars
Instagram : @jndasilva

Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

Nous sommes profondément inquiets face à la gestion financière de notre commune, dont certaines orientations menacent l'équilibre budgétaire et pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des Villardaires.

En effet, nous assistons à une explosion des dépenses municipales, principalement allouées à des projets démesurés, souvent éloignés des préoccupations réelles des habitants.

L'édition de magazines à l'allure de propagande électorale, l'organisation d'événements festifs de grande envergure, tels que les vœux du maire, ou encore des investissements disproportionnés, entraînent une augmentation inquiétante de l'endettement.

Une dette qui, in fine, pèse sur les contribuables, avec une hausse significative de la taxe foncière.

Cette hausse fiscale survient dans un contexte économique déjà difficile pour de nombreuses familles, frappées par une crise historique.

Nos concitoyens ne devraient pas être contraints de supporter des impôts supplémentaires pour financer une gestion financièrement imprudente et des dépenses superficielles.

Par ailleurs, nous sommes également préoccupés par l'ambiance nationale actuelle, qui semble chercher à diviser la population sur des bases idéologiques et politiques.

À l'heure où la campagne municipale est en cours, nous espérons que le maire ne cédera pas à la tentation de recourir à des procédés démagogiques et polarisants.

Il est crucial de maintenir un discours rassembleur et de mettre l'intérêt collectif au cœur de nos actions, sans chercher à exacerber les clivages.

Nous restons pleinement mobilisés pour une gestion saine, responsable et respectueuse des Villardaires et de leurs priorités.



Secours Populaire

NOUVEAU : un espace culturel de qualité

Une véritable petite librairie a été aménagée dans une annexe des locaux occupés par la section villardaie du Secours Populaire, rue du Péchier. Un plus pour l'association qui peut mettre en valeur les produits culturels et attirer ainsi un nouveau public.

A Villars, le Secours populaire compte aujourd'hui 33 bénévoles et occupe depuis

1997 des locaux de 290 m² dont le loyer est payé par la Mairie à hauteur d'environ 15 000 € par an. L'association vient en aide à une vingtaine de familles villardaises et apporte son soutien à des projets nationaux. Une aide de 2 000 € a été versée en faveur des sinistrés de Mayotte.

Pour financer ces besoins grandissants, l'association compte sur les ventes, à prix très modiques, des objets et vêtements donnés par les particuliers dans son local. On y trouve de tout : vêtements (3€ le kilo), chaussures (3 à 5 € la paire), vaisselle, jeux et jouets, bagages, couvertures, décorations,.... "Nous acceptons tout et faisons nous-mêmes le tri. Nous tenons à proposer des produits en bon état, complets et qui fonctionnent. Ce qui est abîmé est recyclé en déchetterie ou dans un at-



lier protégé à Pélussin" précise Dominique Lapouge, président dynamique secondé par une équipe de bénévoles très actifs.

Concernant les livres adultes, albums jeunesse, BD, CD, DVD, vinyles et jeux vidéo, ils ont désormais leur propre espace dans une salle entièrement rénovée. Marie-Agnès, Chantal, Raymonde et Michel s'en occupent tout particulièrement, en enlevant tous les 3 mois les documents invendus et en classant les nouveaux dons. "Cet espace attire de nouvelles personnes, des habitués des brocantes qui dénichent parfois de belles trouvailles ou aiment renouveler régulièrement les livres de leurs enfants à prix réduits (de 50 centimes à 2 €). Ils visitent ensuite le grand local". Un espace clair, de la musique, des rayonnages remplis de livres colorés classés par genre : plus de 400 documents sont exposés ! Vous allez être étonnés du choix et de la qualité proposés dans ce lieu dédié aux objets de seconde main. De quoi faire un geste solidaire et écologique, à petit prix.



Symphonia et Sinfonietta

2 concerts pour leur 30^{ème} anniversaire !

Samedi 29 mars 2025

Sinfonietta "Mozart au clair de lune" : 15h à la Médiathèque

Symphonia "Concert surprise" : 18h à l'église

Créé il y a 30 ans à Saint-Étienne, le chœur Symphonia est présent à Villars depuis 25 ans. Un lien très fort s'est tissé entre l'association et sa commune d'adoption, et les choristes attendent avec impatience de pouvoir surprendre et rencontrer leur public lors de 2 concerts "anniversaires".

L'histoire de Symphonia commence à l'Opéra de Saint-Étienne en 1995. Yannick Berne, soliste à l'Opéra Théâtre crée cet Ensemble vocal et en devient le chef de chœur. 30 ans plus tard, il en occupe toujours le poste. En 2000, le chœur pose ses valises à Villars. Il répète jusqu'en 2014 au Centre Social, puis s'établit à la salle de

la Libération tous les lundis soirs. "Nous avons été bien accueillis à Villars et nous tenons à témoigner notre reconnaissance en y organisant tous les ans des concerts, dont un gratuit. Cette année, nous jouerons à la résidence "Les Marronniers" en mai ou juin." Aujourd'hui, Symphonia compte 70 choristes et certains d'entre eux forment Sinfonietta, un chœur de chambre à géométrie variable, de 6 à 24 voix. "Samedi 29 mars, nous organisons 2 concerts pour notre anniversaire" annonce le président, Jean-Louis Dintrat. "A l'église, il s'agira d'un répertoire "surprise", plus populaire. Le public sera ensuite invité à partager le verre de l'amitié salle de la Libération." Infos et réservations : www.choeur-symphonia.fr.



Danses sans Frontières

30 ans de passion et de partage

Samedi 5 avril 2025, Danses sans Frontières célébrera ses 30 ans à la salle de la Libération avec un grand événement ouvert à tous. De 16h à 2h du matin, la soirée "Diseurs de bal" proposera un programme riche en musique et en danse.

Plusieurs groupes de musiciens rythmeront la soirée dansante, avec un temps fort : le récit musical de l'histoire de l'association, "Elle s'appelait...", présenté par un professeur intervenant. Son contenu reste une surprise, y compris pour les adhérents !

Cet événement sera également l'occasion de partager un repas tiré du sac et de souffler les bougies d'un gâteau d'anniversaire avec tous les participants. Que vous soyez danseur confirmé, débutant curieux ou simple amateur de musique et de convivialité, cet anniversaire est une opportunité pour découvrir plusieurs univers culturels. Si vous souhaitez participer, enfiler une tenue confortable, de bonnes chaussures, et entrez dans la danse !

Une association conviviale, ouverte à tous

Depuis sa création en 1994, l'association Danses sans Frontières fait bouger Villars



au rythme des danses traditionnelles du monde entier. Valses, bourrées, gavottes, rondeaux, mazurkas... ces danses collectives se pratiquent en couple, en quadrettes, en cercle ou en ligne et sont accessibles à tous, dans un esprit solidaire et bienveillant. Chaque jeudi soir, de 20h15 à 22h15, les adhérents se retrouvent salle de la Libération pour partager leur passion à travers un répertoire de danses et de musiques variées.

Composée de 48 membres, l'association organise chaque année des stages et 2 bals traditionnels ouverts à tous, en janvier et avril, qui attirent 120 à 240 personnes. Elle a également participé à des événements culturels, avec les villes jumelées de Torre-

dembarra et d'Halberstadt. Plus qu'un loisir, la danse devient ici un véritable lien social et un moyen de transmission des cultures, où chacun peut inviter et être invité à danser. « Chaque danse a une histoire et la pratiquer nous permet de préserver ce savoir » précise une adhérente. « Nous faisons régulièrement jusqu'à 1h de route pour rejoindre d'autres bals les week-ends ». Avec le temps, un réseau s'est créé, dynamisé par le bouche à oreille, les sites internet et les réseaux sociaux.

Vous souhaitez découvrir Danses sans Frontières ? Contactez la présidente Emmanuelle Marsal au 06 32 32 97 06.

Dojo de Villars - section Aïkido

10 ans de cours auprès d'un public porteur de handicaps

La section Aïkido du Dojo de Villars accueille depuis 2014 des personnes porteuses de handicaps mentaux, sensoriels ou physiques pour des cours d'Aïkido adapté. Une intégration par le sport dont les bénéficiaires se voient au quotidien.

Tous les 15 jours, pendant 1h, un groupe de l'association l'Envol (Fondation Perce Neige) et un groupe du centre Lambertton de l'Adapei, se retrouvent au Dojo de Villars pour pratiquer de l'Aïkido adapté. Pour les encadrer : 3 professeurs du Dojo (Luc Mathevet et Alain Maucourant, diplômés d'État, Christian Jakubowski) et 3 éducateurs des structures accueillies. A voir les sourires sur chaque visage, il s'agit d'un RDV important. "L'Aïkido est un art de défense, il leur permet de ne plus avoir peur, de prendre confiance en eux, de s'ouvrir aux

autres" précise Christian. A l'aide d'un matériel spécifique (gros tatamis, bâtons et sabres en mousse), ils apprennent à chuter sans se faire mal, à se relever, à réaliser des séries de gestes, à réagir à des attaques, à se défendre, toujours dans la bienveillance. Cette discipline est accessible à moindre coût puisqu'une licence de la Fédération Sport & Santé à 21 € suffit. "Des places sont encore disponibles" précise Luc "Il suffit de venir se renseigner au Dojo ou durant les Portes ouvertes organisées les 10 et 24 mars pendant la Semaine de l'Égalité."



Des cours classiques d'Aïkido sont aussi dispensés les lundis à 20h et les mercredis à 19h (essais possibles).

A l'affiche... *de mars à juin*



Anniversaire - Concerts
Sinfonietta et Symphonia (voir p. 20)
Le 29 mars - 15h - **Médiathèque**
Le 29 mars - 18h - **Eglise de Villars**



Exposition de sculpture et peinture
de Pascal Vignon
Du 1^{er} au 19 avril février
Espace Crémonèse - Médiathèque



Jeune public - atelier créatif "pop-up"
avec la Cie Carlota Tralala
Mercredi 30 avril - 10h30
Espace Crémonèse - Médiathèque



Jeune public - spectacle "Tâne, petit âne
en chemin" de la Cie Carlota Tralala
Mercredi 30 avril - 15h
Salle de spectacles - Médiathèque



Exposition de peinture
de Morgane
Du 6 au 24 mai
Espace Crémonèse - Médiathèque



Théâtre - "Sacrées canailles"
avec la Cie Croq'notes théâtre
Vendredi 23 et samedi 24 mai - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Concert - "Pas tout seul" avec Yvan
Marc, Frédéric Bobin et les Tit'Nassels
Vendredi 6 juin - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Exposition de tags
de Martine Parinaud
Du 10 au 28 juin
Espace Crémonèse - Médiathèque

► **Pour les expos :**

Entrée libre, gratuite, durant les heures d'ouverture de la Médiathèque ou pendant les permanences des artistes.

► **Pour les spectacles :**

Billets en vente à l'accueil de la Médiathèque (sauf Symphonia et Sinfonietta : www.choeur-symphonia.fr) et sur place le jour J (dans la limite des places disponibles).

► **Retrouvez toute la programmation** de la Saison culturelle sur : www.villars.fr.

Des visites thématiques au Musée Jean Marie Somet pour les enfants des écoles et du Centre Social

En 2024, la commune a créé un poste d'Agent du Patrimoine. L'objectif, apporter un soutien administratif à la commission extra-municipale "Patrimoine et Histoire locale", mettre en place des actions pour valoriser le patrimoine communal et surtout, développer la médiation culturelle auprès des différents publics.

Tous les jeudis, Jérôme Neyret change sa casquette de médiathécaire contre celle d'agent du Patrimoine. Sa première mission consiste à développer la notoriété du Musée Jean-Marie Somet, notamment auprès du jeune public. "Depuis sa rénovation et la mise en valeur des collections, nous disposons d'un bel outil pédagogique avec le Musée Jean-Marie Somet. Faire connaître l'histoire locale aux jeunes générations est essentiel pour la transmission de la mémoire, du patrimoine et des coutumes. Pour cela, il faut rendre cette histoire attractive avec des visites ludiques, des sujets qui leur parlent."

Ainsi, depuis septembre, Jérôme propose aux écoles de la commune et au Centre Social des visites thématiques pour l'accueil de classes ou de groupes. "Pour l'instant le partenariat avec l'Accueil de Loisirs du Centre Social fonctionne bien puisque 4 séances ont été organisées pendant les vacances de La Toussaint et de février avec des groupes de différents âges : 8-10 ans, 4-6 ans et 6-8 ans. C'est un peu plus difficile

à mettre en place avec les écoles qui ont des plannings bien chargés, pourtant le Musée a un fort potentiel pédagogique !".

Actuellement, 2 visites thématiques sont proposées :

- ▶ *Sur les traces du charbon et des mineurs*
- ▶ *Ombres et lumières*

Les séances débutent avec la lecture d'un livre, "Les enfants de la mine" de Fabian Grégoire pour le 1^{er} thème et "Mille Mineurs" d'Evelyne Mary pour le 2^{ème}. Ils peuvent avoir été travaillés en amont ou non, et offrent un point de départ pour une visite commentée, un échange sur la vie des mineurs, le travail des enfants, l'utilité du charbon,... les sujets sont multiples et les interrogations des enfants aussi. La deuxième partie de la séance s'articule autour d'un jeu créé à partir du livre : jeu de l'oie ou mémoire, on apprend mieux en s'amusant ! "Avec "Ombres et lumières", je propose aussi la réalisation d'une carte à gratter que les enfants ramènent chez eux."

"La commune dispose d'un Musée riche en informations sur l'histoire locale, la mine, la passementerie...Il est important que tous les habitants en prennent possession !" souligne Brigitte Palle, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle et au Patrimoine. "Les enfants peuvent venir sur le temps scolaire et revenir en famille le samedi puisque le musée est ouvert tous les samedis de 14h30 à 17h30. En plus, c'est gratuit !".



NOUVEAU

Une Artothèque à VILLARS !

Faire entrer l'ART dans votre maison, votre appartement, votre entreprise ?

Admirer une **ŒUVRE UNIQUE** depuis votre canapé ?

Renouveler votre décoration TOUS LES 3 MOIS à moindre coût ?

Découvrir et soutenir les **ARTISTES** que vous aimez ?

C'est désormais **POSSIBLE** à Villars grâce à l'Artothèque !

**Inauguration de l'Artothèque à la Médiathèque
le samedi 11 janvier 2025**



Qu'est-ce qu'une artothèque ?

Une artothèque est une structure de diffusion de l'art contemporain dotée d'une collection d'œuvres d'art originales, enrichie chaque année et prêtée à un large public (particuliers, établissements scolaires, associations, entreprises, collectivités...), à la manière dont une bibliothèque prête des livres. L'artothèque exerce un rôle de diffusion et de sensibilisation à l'art. Elle démocratise l'accès aux œuvres d'art contemporain et soutient les artistes soucieux de se faire connaître auprès de tous les publics.

De quelles œuvres s'agit-il ?

Depuis son ouverture, la Médiathèque de Villars accueille des expositions d'artistes. En échange du prêt de la salle, ceux-ci

offrent l'une de leurs créations à la collectivité. La Ville de Villars dispose aujourd'hui d'une collection de 159 œuvres et celle-ci continue de grandir ! Tableaux, sculptures, photos, dessins,... sur toile, carton, bois, métal... en acrylique, peinture à l'huile, aquarelle, collage, argile... les supports et les techniques sont variées, autant que les sujets.

Toute la collection est visible sur le site Internet www.mediatheque.villars.fr, afin de faire un choix selon ses goûts et les spécificités techniques de chaque œuvre.

Comment puis-je emprunter ?

❶ L'Artothèque accueille uniquement sur RDV au 06 07 15 42 95.

❷ Chaque personne ou structure désireuse d'emprunter des œuvres doit souscrire un abonnement à l'Artothèque :

▶ Particuliers villardais : 60 € / an pour 1 œuvre tous les 3 mois (non villardais : 70 € / an pour 1 œuvre tous les 3 mois).

▶ Ecoles, associations, administrations, entreprises et professions libérales villardais : 80 €/an pour 1 œuvre tous les 3 mois (non villardais : 90 € / an pour 1 œuvre tous les 3 mois).

❸ Une pièce d'identité, un justificatif de domicile, un chèque de caution de 200 €, une attestation ou contrat d'assurance multi-risque habitation seront demandés.

❹ Une fois l'œuvre choisie, des consignes sur sa manipulation et son transport sont données.